

LE CDEL

Le Centre départemental de l'enfance Leclerc Chauvin (CDEL) est le dispositif d'accueil et d'hébergement en urgence de la protection de l'enfance et de la famille du Département de la Charente

Principalement sur décision de la justice, le CDEL assure 24h/24 et 365 jours par an les missions d'accueil et mise en sécurité, d'évaluation et d'orientation pour des mineurs et des parents avec enfant(s).

La capacité d'accueil est de 64 places d'hébergements et de 40 mesures d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) dont 20 avec intervention renforcée.

L'équipe pluridisciplinaire comprend des personnels de direction et d'encadrement, des personnels éducatifs et d'animation, des surveillants de nuit, des psychologues et des soignants, des personnels administratifs et des personnes qualifiées pour les différents services généraux.

Le séjour au CDEL est d'une durée moyenne de 6 mois. Il a pour but de mettre en sécurité puis d'évaluer la situation du mineur et/ou parent (Centre parental) et de rechercher une orientation personnalisée.

Il pourra s'agir principalement d'un retour dans la famille naturelle dans le meilleur des cas, ou bien d'une orientation vers une maison d'enfant à caractère social (MECS) ou d'une famille d'accueil (PFS ou CD) ou d'un lieu de vie (LVM) ; soit vers l'autonomie pour les jeunes majeur(e)s et les résidents du Centre parental.

Un travail de soutien à la parentalité est recherché dans tous les cas.

Pour plus de renseignements, contacter le Centre départemental de l'enfance Leclerc Chauvin :

Centre départemental de l'enfance Leclerc Chauvin

243 rue de Clérac à Sillac
16000 Angoulême

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Tél. : 05 16 09 50 79

Courriel : cdelc@lacharente.fr

En dehors des horaires, le CDEL reste joignable au 05 16 09 50 79.